



ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES PARENTS

Établissement école Très-Saint-Sacrement, Lachine, gym. [AVENIR](#)

Le 4 septembre 2025, 18h30

1. Ouverture de l'assemblée
2. Mot d'accueil de la présidente du CÉ
3. Mot de bienvenue de la direction d'établissement
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle précédente
6. Informations sur les opportunités d'implication parentale à la vie de l'établissement et sur la possibilité de siéger au conseil d'administration du CSS
7. Présentation du rapport annuel du CÉ
8. Élection
 - 8.1 Nomination du président d'élection
 - 8.2 Nomination du secrétaire d'élection
 - 8.3 Élection des représentants des parents au CÉ
 - 8.4 Élection des substituts des représentants des parents au CÉ (au moins 2)
 - 8.5 Élection du délégué au Comité de parents
 - 8.6 Élection du substitut du délégué au Comité de parents
9. Formation d'un Organisme de participation des parents (OPP)
10. Informations de la direction
11. Information sur la date de la première rencontre du CÉ
12. Levée de l'assemblée